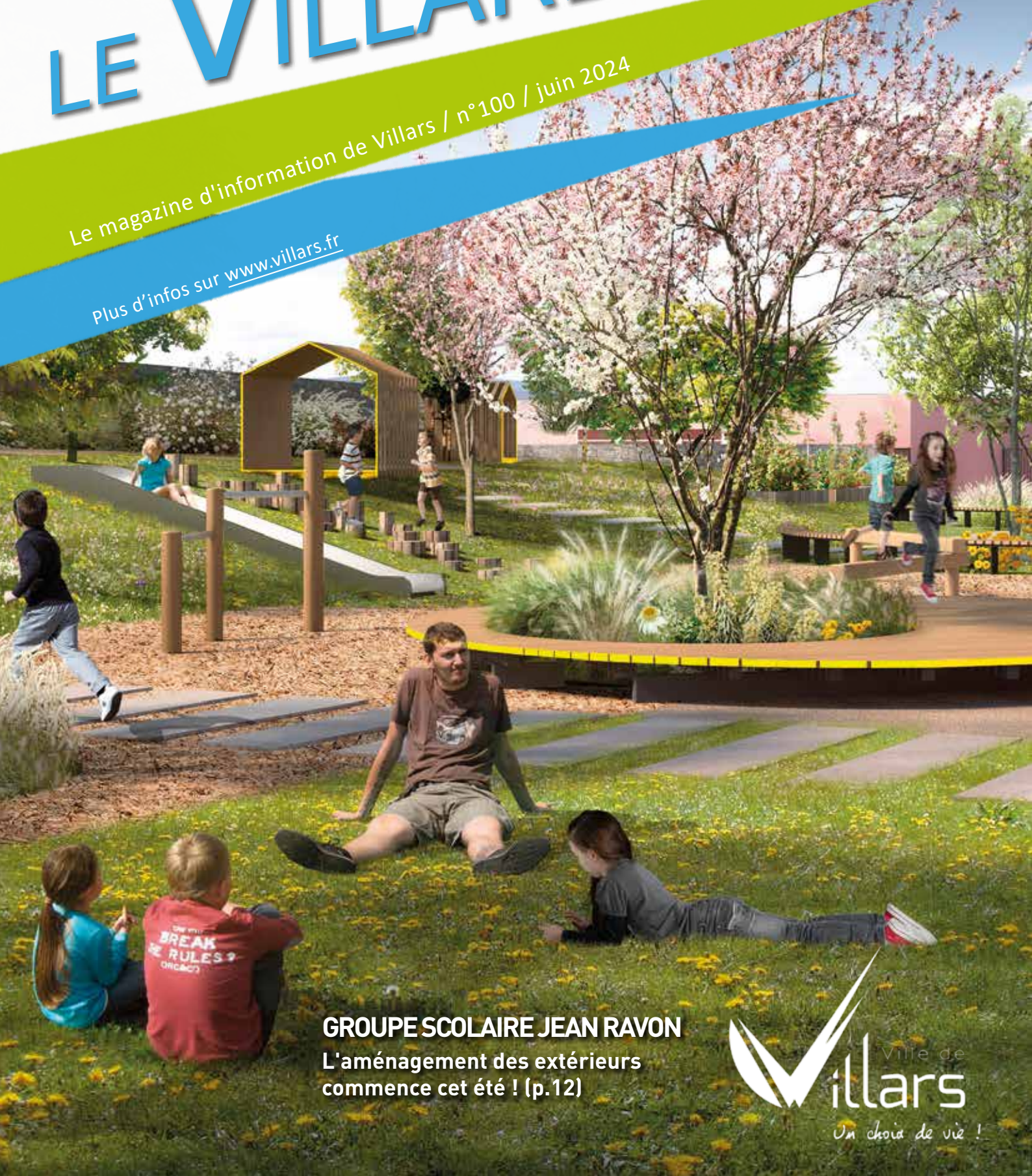


# LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°100 / juin 2024

Plus d'infos sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr)



**GROUPE SCOLAIRE JEAN RAVON**  
L'aménagement des extérieurs  
commence cet été ! (p.12)

  
Ville de  
**villars**  
Un choix de vie !

# Sommaire

Juin 2024

## p.6 Vie sur le vif

Bons réflexes face à la canicule,  
Accompagnement aux courses,  
Conseil Municipal des Enfants,  
Bourses aux jeunes.



## p.8 Vie municipale

Polices Municipales de Villars  
et St-Priest en Jarez,  
Fermeture du Jardin d'enfants,  
Regroupement des écoles Jean  
Guitton et Bois Monzil,  
Tenue uniformisée à l'école,  
Bois de la Sapinière,  
Plateforme de Bourgeat,  
Groupe scolaire Jean Ravn,  
Gymnase Louis Bernichon,  
Budget 2024,  
Point sur les chantiers.



## p.20 Vie économique

Manette & Tablier,  
Le Jardin de Villars, un 2<sup>ème</sup>  
magasin à La Feuilletière.



## p.21 Vie pratique

Infos pratiques de l'été.



## p.22 Vie politique

Tribune libre.



## p.23 Vie associative

Gymnastique Volontaire,  
Forum des associations.



## p.24 Vie culturelle et événementielle

Nouvelle Saison culturelle,  
Exposition "7 merveilles du  
MAMC+",  
20 ans de la Médiathèque,  
100<sup>ème</sup> numéro du Villardaïre,  
Villars en Fête !



### LE VILLARDAIRE

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.  
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaïres et imprimée à 4 300 exemplaires  
avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.  
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.  
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik.  
Impression : imprimerie Sud Offset. Dépôt légal : juin 2024. Distribution : Mairie de Villars.



Programme  
de la Saison  
culturelle  
2024-2025  
à détacher  
dans ce  
numéro.



## Le mot du Maire



### Mairie - Informations pratiques

#### Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville  
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20  
Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : [secretariat@villars.fr](mailto:secretariat@villars.fr)  
Site Internet : [www.villars.fr](http://www.villars.fr)  
Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

#### Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### Horaires d'été du 8 juillet au 30 août inclus :

du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

#### Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

#### Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone au 04 77 91 11 24.

#### Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjointes reçoivent  
sur rendez-vous. Merci de vous  
adresser à l'accueil de la Mairie.



#### **Le budget 2024 de notre commune : un budget courageux et tourné vers l'avenir !**

La commune de Villars, comme l'ensemble des collectivités de France, subit un effet ciseaux inédit où l'augmentation des dépenses est largement supérieure à celle des recettes. Cette situation entraîne une diminution conséquente de l'autofinancement de la commune. Celui-ci est particulièrement important pour la bonne santé financière de la collectivité et pour lui permettre d'investir.

Cependant, nous devons garantir un Service Public de qualité, adapté aux besoins de la population et qui s'inscrit dans la modernisation de Villars.

Depuis 2020, nous redoublons d'ingéniosité pour que des efforts budgétaires soient réalisés par l'ensemble de nos services. En 2023, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière en concentrant nos efforts sur des réductions de dépenses. Grâce à cette gestion rigoureuse, nous avons résisté ! Mais nous arrivons au bout de notre effort et le contexte est encore plus tendu que l'an dernier.

Un choix s'offre donc à nous !

Diminuer encore les dépenses. Ceci passerait forcément par des suppressions de postes et donc par une diminution du Service Public (suppressions au sein du Service Éducation, des Services Techniques, arrêt du dispositif « cartes d'identité et passeports », etc.).

Ou augmenter les recettes de la commune.

#### **Le choix que nous portons, avec mon équipe municipale, est de maintenir nos services publics pour le bien-être de tous les Villardais.**

#### **Le complexe sportif devient le Parc de la Sapinière.**

Mes prédécesseurs, Louis BERNICHON, Fernand BOST, Hubert POUQUET et Paul CELLE, ont créé et développé un complexe sportif qui a marqué plusieurs générations de Villardais, dont la mienne. Mais ce lieu, avait besoin d'une touche de modernité, d'une diversification des usages et d'une végétalisation qui nous permet de répondre aux enjeux environnementaux.

Du bois de la Sapinière au gymnase Bernichon, ce projet est, pour mon équipe municipale et moi-même, la pierre angulaire de notre volonté de moderniser notre commune et de faire entrer la nature dans la ville. Nous faisons prendre au site une dimension plus familiale, plus conviviale, qui vient en complément de l'offre sportive, elle-même renforcée. Ce projet est pleinement engagé dans une démarche de développement durable positif et pragmatique : 360 arbres ont été plantés, 7 000 m<sup>2</sup> de surface d'espaces verts ont été créés, 10 000 m<sup>2</sup> de prairie et de noues ont été semés, 2 000 m<sup>2</sup> d'arbustes ont été plantés, une soixantaine d'espèces végétales a été implantée, 4 800 kg de plastique recyclé ont permis de concevoir l'ensemble du mobilier du parc. Ces matériaux vivent une seconde vie et sont une belle contribution à l'économie circulaire et au recyclage.

Je souhaite que dans ce Parc se succèdent des générations d'enfants qui se rappelleront leurs années à jouer dans ses aires de jeux, puis leur adolescence à utiliser ses équipements de « sport pour tous ». **Je souhaite que dans ce lieu, nous soyons fiers d'avoir fait le choix de vivre à Villars.**

#### **Villars en fête !**

Du 5 au 8 juillet 2024, retrouvons-nous dans le Centre Bourg pour 4 jours de festivités, avec une nouveauté cette année : le retour de la vogue ! Venez nombreux, également, dans le Jardin Public de la Mairie, en famille ou entre amis, pour profiter des animations et assistez aux concerts gratuits du vendredi et samedi soir concoctés avec l'aide du Comité des Fêtes et de l'Association des Entrepreneurs de Villars.

**En cette fin d'année scolaire 2024, je vous souhaite de passer un bel été.**

Jordan DA SILVA,  
Maire de Villars.



# Agenda

## Juin

### ❑ Vendredi 28 juin

Plateforme de Bourgeat - 17h à 22h

#### **Fête du Sou des écoles**

(Spectacles des enfants, jeux de kermesse, buvette et restauration sur place).

### ❑ Samedi 29 juin

Terrain de football R. Villeneuve - dès 9h

#### **Tournoi de football à 7**

organisé par l'association Un projet pour un rêve au profit d'un enfant malade (Plus d'infos et pré-inscriptions : 06 32 16 90 85 unprojetpourunreve@gmail.com).

## Juillet

### ❑ Du 2 au 27 juillet

Salle d'expositions - Médiathèque

#### **Exposition - Sept merveilles du MAMC+ Œuvre d'Alexandra Exter**

##### **"Paysage, maisons, 1911"**

(Visites focus les samedis 6, 13, 20 et 27 juillet à 10h30 et les mercredis 3, 10, 17 et 24 juillet à 16h. Durée : 45 minutes. Gratuit pour tous)

### ❑ Jeudi 4 juillet

Départ du Centre Social

#### **Sortie seniors à la journée au Lac du Bouchet**

(En Haute-Loire. Covoiturage. Renseignements au 04 77 93 23 18).

### ❑ Du 4 au 8 juillet

Place Gambetta et Jardin public Mairie

#### **Villars en Fête !**

(vogue, jeux en famille, repas concert,... voir programme au dos du magazine).

### ❑ Samedi 6 juillet

ASPTT - 14h

#### **Concours de pétanque**

organisé par l'ADPH42 au profit des personnels hospitaliers (12 € la doublette formée. Inscriptions dès 13h. Tous les joueurs ont un lot. Buvette et restauration sur place).

### ❑ Mercredi 10 juillet

Départ du Centre Social en bus

#### **Sortie famille à la journée aux Saintes-Maries de la Mer**

(Inscriptions au Centre Social. Adulte : 20 € et enfant : 5 €).

### ❑ Samedi 13 juillet

Boule des Marronniers - 9h30

#### **Gentleman bouliste et Challenge "Souvenir Hubert Pouquet"**

Soupe aux choux à partir de 8h.

Ouvert à la vie associative villardaie. (Inscriptions des équipes avant le 07/07 au 04 77 74 30 50 - quadrettes formées : 15 €. Inscriptions sur place pour la soupe aux choux : 11 € - à partir de 8 € - à déguster sur place ou à emporter).

### ❑ Samedi 13 juillet

Terrain de football R. Villeneuve - dès 9h30

#### **Tournoi de football Elyts à 7**

Pré-inscription équipes avant le 1<sup>er</sup> juillet 7 joueurs + 3 remplaçants (Buvette, restauration et animation musicale. Plus d'infos : 06 15 68 13 12).

## Août

### ❑ Lundi 5 août

Salle de la Libération - 15h à 19h

#### **Don du sang**

avec l'EFS et les bénévoles Villardaires.

### ❑ Samedi 31 août

Boule des Marronniers - 7h30

#### **37ème Mémorial Desserle - Bastide**

(Ouvert aux spectateurs, entrée libre).

## Septembre

### ❑ Lundi 2 septembre

Ecoles de Villars - 8h30

#### **Rentrée des classes**

### ❑ Du 3 au 28 septembre

Espace Crémonèse - Médiathèque

#### **Exposition - hommage à Francesco Crémonèse**

(Entrée libre) Vernissage le 14 septembre à 12h.

### ❑ Samedi 7 septembre

Salle omnisports Souchon - 9h30 à 16h

#### **Forum des associations**

(Entrée libre, voir p.23).

### ❑ Vendredi 13 septembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30

#### **Spectacle d'humour**

##### **"Villars Comedy Club"**

(Billets en vente à la Médiathèque).

### ❑ Samedi 14 septembre

Plateforme de Bourgeat

#### **Tournoi de pétanque**

du Tennis de Table de Villars

(Ouvert à tous - plus d'infos : ttvillars@laposte.net).

### ❑ Samedi 21 septembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 10h

#### **Conférence et visite guidée - hommage à Francesco Crémonèse**

dans le cadre des Journées du Patrimoine (Gratuit - public adulte).

### ❑ Samedi 21 septembre

Square du puits Beaunier - 15h

#### **Point de vue - visite commentée**

dans le cadre des Journées du Patrimoine (Gratuit).

### ❑ Samedi 21 septembre

Plateforme de Bourgeat

#### **Tournoi de pétanque**

de l'association Un projet pour un rêve

(Plus d'infos : unprojetpourunreve@gmail.com - 06 32 16 90 85).

### Accueil de Loisirs du Centre Social



Pour les enfants de 3 à 18 ans.

Ouvert du 8 au 26 juillet  
et du 19 au 30 août 2024.

Plus d'infos : 04 77 93 23 18.

## Piscines stéphanoises, tarifs réduits pour les Villardaires



**Pour la 7<sup>ème</sup> saison consécutive, les Villardaires bénéficient de tarifs préférentiels dans les 5 piscines stéphanoises, grâce à une participation de la Mairie !**

Depuis septembre 2017, la Municipalité, en partenariat avec la Gymnastique Volontaire, renouvelle le dispositif permettant aux Villardaires d'accéder aux piscines stéphanoises à tarif réduit.

### Période concernée :

de septembre 2024 à juin 2025.

### Conditions :

- ▶ être Villardaire.
- ▶ être âgé de plus de 25 ans (les moins de 25 ans et les personnes handicapées bénéficient déjà d'un tarif réduit).
- ▶ la participation de la Mairie est valable sur 5 cartes de 10 entrées par saison et par famille maximum.
- ▶ les cartes sont valables dans toutes les piscines stéphanoises, 1 an à partir de la date d'achat.

### Pour en bénéficier :

- ▶ les cartes sont vendues salle omnisports Souchon, dans le bureau de la GV, tous **les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> JEUDIS du mois, de 18h à 19h15, à partir du 19 septembre 2024. Possibilité d'en acheter également au Forum des associations le 7 septembre.**
- ▶ pour l'achat d'une carte, les Villardaires doivent présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour l'achat de la carte suivante, il faut rapporter la carte terminée.
- ▶ Règlement : par chèque à l'ordre de "GV Villars". Les tarifs ne seront connus qu'en août.

## de la commune\*

### Les mariages

**13/04/2024** - Sihnem CEKIC & Oguzhan ZENGİN  
**11/05/2024** - Claire MEUNIER & Guilhem MONTAGNAC

### Les PACS

**05/03/2024** - Anaïs VIROL & Arnaud PROVENZANO  
**05/03/2024** - Alexandra POITTEVIN & Karma TENZIN  
**26/04/2024** - Amandine GRELLET & Rémi SOULIER  
**26/04/2024** - Elsa CARREZ & Xavier GARACHON  
**07/05/2024** - Amélie DESORMEAUX-MARAS & Lionel AUGUSTO  
**17/05/2024** - Julia PIPET & Vincent LYONNET

### Les naissances

**09/01/2024** - Iris COTTE  
**26/01/2024** - Andréa GUARNERI  
**02/02/2024** - Kaylan CALMEL  
**22/02/2024** - Nabil ABJAOU  
**22/03/2024** - Arianne DANSOU  
**27/03/2024** - Gabriel AUGUSTO  
**29/03/2024** - Imran GEORGES  
**26/04/2024** - Nyima TENZIN  
**26/04/2024** - Dolma TENZIN  
**01/05/2024** - Eve JANIN

### Les décès

**10/02/2024** - Raymond JONARD  
**19/02/2024** - Yvette BAURE  
veuve FERRET  
**28/02/2024** - Yvonne WALOTEK  
veuve MODRZEWSKI  
**04/03/2024** - Blaise VIALLY  
**04/03/2024** - Jacques HILAIRE  
**05/03/2024** - Régis COMBIER  
**07/03/2024** - Asencion SAEZ  
épouse DENIS  
**07/03/2024** - Henri FRANC  
**11/03/2024** - Jean DESAGE  
**13/03/2024** - Claude CHEMINAL  
**14/03/2024** - Yamina BELBACHIR  
épouse ABDELKADOUS  
**18/03/2024** - Maurice ROMETTE  
**24/04/2024** - Jean CLÉMARON  
**04/05/2024** - Maurice VICTOR  
**13/05/2024** - Marc BATTAGLIA

\*ne paraissent sur cette page que les mentions d'Etat civil pour lesquelles les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



## Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet [www.villars.fr](http://www.villars.fr) rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

# Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes



Les épisodes de canicule et de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents. Afin de venir en aide aux personnes âgées et vulnérables, la ville de Villars a mis en place un Plan canicule, activé à chaque période de fortes chaleurs.

Ce dispositif comprend :

## 1 Un registre

→ Pour les personnes âgées ou vulnérables.

→ Il suffit de s'inscrire à tout moment en Mairie au 04 77 91 11 20.

Lors des épisodes de canicule, vous serez appelé quotidiennement et un agent vous rendra visite pour s'as-

surer de votre bonne santé et connaître vos éventuels besoins.

## 2 Un dispositif renforcé à la Résidence autonomie « Les Marronniers »

→ Pièces climatisées sur tout le rez-de-chaussée, tournées plus fréquentes et vigilance du personnel, incitation à s'hydrater régulièrement, accès libre à une fontaine à eau réfrigérée.

→ Vous ne faites pas partie des résidents ? Vous pouvez accéder à l'espace climatisé de la résidence.

ET SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS :



## Accompagnement aux courses pour les seniors et personnes handicapées

Conscient de la difficulté rencontrée par certains seniors ou personnes handicapées de la commune à se déplacer afin de faire leurs courses, la Municipalité de Villars a décidé de mettre en place un service de transport spécifique.

Dans un premier temps, ce service a été assuré dans le cadre d'un partenariat avec l'OSPA. Désormais, grâce à l'acquisition par la résidence "Les Marronniers" d'un véhicule adapté, ce service est assuré directement par

le CCAS de Villars. L'accompagnement aux courses est destiné aux Villardaises de plus de 65 ans ou handicapés à plus de 50 %. Dans un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite, un chauffeur récupère les personnes inscrites à leur domicile, les conduit au Centre commercial Auchan pour qu'ils puissent effectuer leurs courses, et les ramène à leur domicile.

Les usagers peuvent bénéficier de 2 transports par mois, les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup>

mardis, de 13h30 à 17h. Le tarif est fixé à 5€ par personne pour un trajet aller-retour.

Un dossier d'inscription doit d'abord être complété et retourné à la résidence « Les Marronniers ». L'inscription au service se fait ensuite auprès de la résidence « Les Marronniers » au 04 77 74 62 59, au plus tard 72h avant la date prévue.

**Plus d'informations :**

Résidence Les Marronniers  
04 77 74 62 59

# Conseil Municipal des Enfants

## Des actions pour préserver la nature et la planète !

**Les 28 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont bien compris les enjeux du développement durable et la nécessité de préserver la nature pour avoir une planète saine.**

Ils l'ont démontré dans leurs idées de campagne et surtout dans leurs actions ! Les Commissions "École" et "Nature" ont inauguré, en avril, l'installation de poubelles de tri dans les cours des écoles de la commune. Spécialement conçues pour répondre à la demande des enfants, ces poubelles sont fabriquées par une entreprise locale, en matériaux recyclés. Désormais, emballages ou autres déchets : il faut réfléchir avant de jeter.

Des gestes de tri que les enfants ont de nouveau mis en avant à la Fête de la Nature, le 4 mai, en organisant un ramassage des déchets, un pique-nique zéro-déchet et des jeux pédagogiques.



# Bourses aux jeunes Villardaises

## Le coup de pouce de la Municipalité

 **BOURSE AUX ÉTUDIANTS :**  
une aide financière pour les études

**Les étudiants Villardaises peuvent demander, une fois par cycle et sous condition de ressources, une aide financière à la commune.**

Cette aide est versée par le Centre Communal d'Action Sociale. L'étudiant villardaise doit avoir **moins de 25 ans** lors du dépôt du dossier et remplir les conditions de ressources requises. Le montant de **cette aide varie de 300 € à 600 € selon l'éloignement géographique du lieu d'études** (300 € pour des études dans la Loire, 400 € en Auvergne Rhône-Alpes, 500 € hors Auvergne Rhône-Alpes et 600 € à l'étranger).

Pour l'année 2024, la Municipalité a alloué un budget de 5 000 € à cette action.

Pour savoir si vous êtes éligible à cette aide financière, il suffit de **retirer un dossier en Mairie ou sur le site internet [villars.fr](http://villars.fr) à partir du 30 juin.**

Les dossiers seront à **remettre entre le 2 et le 20 septembre en Mairie**. La Commission d'attribution du CCAS se réunira en octobre et les aides seront versées en novembre.

 **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE :**  
gagner en autonomie

**Passer le permis de conduire est un investissement financier lourd pour les jeunes et leur famille. La Municipalité a mis en place des bourses au permis B en échange d'heures de travail d'intérêt général.**

Le CCAS prend en charge une partie du coût du permis. En contrepartie, le jeune doit effectuer bénévolement 60h de travail au sein des services municipaux : aide au désherbage, entretien des espaces verts et des bâtiments, ...

Les **Villardaises âgées de 16 à 25 ans**, qui ont besoin du permis pour faciliter leurs études ou leur insertion professionnelle, peuvent en bénéficier sous conditions de ressources. **Des aides de 500 à 800 €** peuvent être attribuées et seront versées directement à "l'auto-école villardaise" partenaire, chez qui le bénéficiaire doit être inscrit, sous réserve de l'obtention du code et que les 60h de travail aient été effectuées.

Un budget de 5 000 € a été alloué pour 2024.

**Les dossiers sont à retirer en mairie ou sur [villars.fr](http://villars.fr) à partir du 30 juin.** Ils devront être déposés en Mairie avant le **13 septembre.**

 **BOURSE AU BAF A :**  
un atout pour travailler dans l'animation

**Depuis 2 ans, la Municipalité a mis en place une bourse au BAF A.**

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) constitue un atout incontestable pour travailler dans l'animation, mais l'obtention de ce diplôme nécessite une formation onéreuse. Le CCAS renouvelle ce dispositif, et propose **une aide complémentaire par dossier, dans la limite d'un reste à charge de 15 % minimum pour le bénéficiaire.** L'association accueillante assurera un **suivi personnalisé du jeune durant toute la formation.**

**Conditions à remplir :**

- ▶ Avoir **16 ans minimum, être Villardaise.**
- ▶ Effectuer **une journée d'observation** bénévole auprès de la structure partenaire.
- ▶ Effectuer le stage théorique avec l'organisme choisi.
- ▶ Honorer les **rendez-vous de suivi.**
- ▶ Effectuer le **stage pratique, soit l'équivalent de 14 jours rémunérés, au sein de la structure d'accueil partenaire.**

**Plus d'informations en Mairie de Villars.**



# Police municipale :

## mutualisation des effectifs de Villars et de Saint-Priest en Jarez pour des opérations ponctuelles



**Les Conseils municipaux des communes de Villars et de Saint-Priest en Jarez ont approuvé une convention permettant la mise en commun de leurs effectifs de Police Municipale pour des événements, des opérations de sécurité ou des renforts ponctuels.**

Les communes formant un ensemble de moins de 80 000 habitants d'un seul tenant ont la possibilité de mettre en commun un ou plusieurs agents de Police Municipale.

En début d'année, les Conseils Municipaux de Villars et de Saint-Priest en Jarez ont approuvé la signature d'une convention fixant les modalités de cette mise en commun.

A Villars, le service compte 5 policiers

municipaux et celui de Saint-Priest en Jarez 4, soit un total de 9 agents pouvant être mis à disposition sur le territoire de l'une ou l'autre des deux communes.

Les agents de Police Municipale seront compétents sur le territoire des deux communes. Ils assureront notamment la coordination de leurs missions sur les thématiques suivantes :

- **interventions dans des manifestations exceptionnelles ;**
- **sécurité routière** (contrôles routiers, contrôles de vitesse, etc....) ;
- **patrouilles pédestres ;**
- **renfort ponctuel sur une intervention urgente**, dans l'attente de l'arrivée d'un équipage de la Police Nationale.

Hormis les interventions urgentes qui sont prises à l'initiative des policiers municipaux présents sur le terrain, les

autres actions de coordination seront décidées conjointement par les maires, les élus en charge de la sécurité ou par les Directeurs Généraux des Services.

Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents sont placés sous l'autorité hiérarchique du maire de cette commune.

Cette convention a une durée initiale d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

A noter que c'est la seconde fois pour ce mandat que les communes de Villars et de Saint-Priest en Jarez mènent des projets conjointement : en 2021, il s'agissait de l'achat d'une balayeuse mutualisée.

Côté sécurité, Villars et Saint-Priest en Jarez font également partie du même CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

## Ecoles de Villars

### L'expérimentation de la tenue uniforme ne sera pas mise en place à la rentrée

**En l'absence de réponses de l'État et de Inspection Académique sur la mise en place de l'expérimentation de l'uniforme à l'école suite à la candidature de la ville de Villars, aucun changement n'interviendra à la rentrée de septembre 2024 dans les écoles de la commune.**

Fin 2023, la Municipalité de Villars a questionné l'ensemble des parents d'élèves afin que chacun puisse donner son avis sur la mise en place de l'expérimentation de l'uniforme au sein des écoles de Villars.

Cette consultation faisait suite aux annonces de M. le Ministre de l'Éducation nationale ouvrant la porte à cette mesure.

Ce questionnaire avait recueilli les réponses de 268 familles : 67,50 % des parents d'enfants scolarisés en élémentaires se disaient favorables à l'expérimentation de l'uniforme ou d'une tenue uniforme et 66,67 % des parents d'enfants scolarisés en maternelles étaient favorables à l'expérimentation d'une blouse uniforme.

N'ayant reçu aucune suite à sa candidature ni aucune information concernant le financement et les modalités de mise en

place de cette expérimentation, la commune de Villars informe les familles qu'il n'y aura pas de tenue spécifique pour la rentrée 2024.





# Primarisation des écoles Jean Guittou et Bois Monzil regroupées sur un même site à la rentrée 2024

**A la rentrée 2024, les élèves de la maternelle du Bois Monzil et de l'élémentaire Jean Guittou vont être regroupés sur un même site : l'école primaire Jean Guittou.**

Ce regroupement fait suite à la primarisation et à la fusion des deux écoles, qui a eu lieu en septembre 2023, pour s'adapter à la fluctuation des effectifs.

En septembre, l'école comptera 6 classes, de la Petite section au CM2, avec une seule direction et une plus large souplesse dans la répartition des effectifs.

Pour bien préparer ce regroupement et accueillir les enfants de façon optimale, la Municipalité a financé **des travaux d'aménagement à hauteur de 200 000 €, pour adapter l'établissement à l'accueil d'un public de maternelle. L'occasion également de réaliser des travaux de sécurisation.**

A l'extérieur, le site a été entièrement sécurisé avec la pose d'une clôture et de sas d'accès munis d'interphones.

Deux entrées / sorties distinctes permettront aux enfants d'accéder directement à leurs espaces de récréation, aménagés selon leur tranche d'âges : bancs et terrain de sports pour les plus grands, pergola et aire de jeux pour les plus petits, complétés par la plantation de végétaux pour apporter de l'ombre et conserver la fraîcheur.

A l'intérieur, l'espace de restauration est désormais clairement identifié au Centre de l'école et séparé par des cloisons semi-vitrées. Le côté Ouest de l'établissement sera dédié aux plus grands avec 4 classes, des sanitaires, une bibliothèque et un préau. Le Côté Est a été réaménagé avec 2 classes, un dortoir, un espace multiactivités et des sanitaires adaptés aux plus-petits (abaissement des lavabos, des urinoirs, des cuvettes, réfection du carrelage).

Des classes ont été repeintes, des éclairages LED intégrés aux plafonds et des prises ajoutées dans certaines pièces

Aujourd'hui, 70 % des aménagements sont réalisés, seules l'aire de jeux et la pergola restent à installer cet été, ainsi que le déménagement du mobilier de l'école du Bois Monzil.



# Bois de la Sapinière 2050

## Agir pour l'avenir !

**Mercredi 10 avril 2024, la Municipalité a organisé une réunion publique au sujet du Bois de la Sapinière.**

**Fermé depuis plusieurs mois pour des raisons de sécurité, notamment suite aux dernières violentes intempéries et périodes de sécheresse, ce bois communal a fait l'objet d'une analyse approfondie par un bureau d'étude spécialisé.**

**Le bureau d'étude Fonsylve a présenté son diagnostic et les solutions approuvées par les élus pour sauver le Bois de la Sapinière.**

### Le Constat

Le Bois de la Sapinière s'étend sur 3,7 hectares dont 3,2 hectares boisés, entre une zone rurale et un espace pavillonnaire, à proximité d'un ancien puits de mine. Le secteur est composé d'espaces variés : prairie, boisements feuillus en pente, pinède, boisements résineux mixtes, vieux frênes et chênes en alignement. Le Bois de la Sapinière a été endommagé par une succession d'épisodes météorologiques et par le manque d'eau. Pour des raisons de sécurité, le site est fermé au public, en cas de vigilance météorologique.

**Pour permettre la réouverture du site, il a fallu le sécuriser et envisager une gestion à long terme du bois.**

### Le Diagnostic

Le diagnostic a été réalisé par le Cabinet Fonsylve, spécialisé dans l'expertise forestière et arboricole. Pour l'établir, le site a été découpé en 8 "unités". Chaque unité a été précisément décrite et inventoriée. Un comptage des essences a été effectué dans les unités 1 à 5, correspondant à la partie sud du bois. Cette zone est composée de 912 arbres dont : 13 chênes, 36 douglas, 22 érables sycomore, 19 merisiers, 765 pins, 16 robiniers, 41 frênes.

Cette partie du bois présente un état sanitaire hétérogène :

- Pins : état très dégradé.
- Douglas : des signes de stress.
- Érables : maladie de la suie détectée.
- État correct pour le reste des essences.

Des problèmes de stabilité sur les branches de certains frênes et certains chênes ont été notés. Des problèmes d'érosion et d'absence de régénération naturelle ont été constatés. Des essences exotiques envahissantes (type Bambou, pyrancantha) ont été remarquées.

**Près de 2/3 des pins sont considérés comme "sans avenir" ou "à l'avenir incertain".**

Le changement climatique, avec l'augmentation du vent, des fortes températures et du manque d'eau, explique ces détériorations.

Plusieurs enjeux d'avenir sont à prendre en considération :

- le renouvellement des boisements,
- le maintien des sols,
- la restauration des boisements existants,
- le maintien de la prairie et l'amélioration de son ambiance paysagère,
- la gestion du risque incendie,
- la sécurisation du site vis-à-vis des chutes d'arbres.

### Le Plan d'actions "Bois de la Sapinière 2050"

La Municipalité souhaite répondre à l'ensemble de ces enjeux en agissant pour l'avenir dès à présent et jusqu'à l'horizon 2050.

**Un plan d'action pluriannuel et par secteur est mis en œuvre**, sur les conseils du bureau d'étude spécialisé.

4 actions ont été identifiées, à mettre en place à plus ou moins grande échelle selon les secteurs :

- **ACTION 1** : Sécuriser le bois en supprimant les arbres dangereux dont l'état sanitaire est mauvais.  
=> abattage de pins pour raison sanitaire

### UNE STRATÉGIE DE REBOISEMENT

**234 arbres seront coupés et 800 arbres seront plantés à terme.**

Il faudra cependant attendre plusieurs années pour que les nouveaux sujets plantés atteignent une taille adulte et renforcent l'aspect boisé de la zone.



et de sécurité.

=> éclaircissement sur le reste des boisements résineux.

- **ACTION 2** : Renforcer la sécurité incendie du site

=> assurer la stabilité des zones en limite des propriétés bâties

=> développer des actions de débroussaillage et de pâturage

- **ACTION 3** : Renforcer la régénération sur le site

=> broyage des arbres sur place pour maintenir la matière organique sur site et enrichir le sol par sa dégradation.

=> extraction des bambous et plantation d'arbres de haut jet pour favoriser les autres essences plus saines.

=> accompagner la régénération naturelle par dégagement.

- **ACTION 4** : Reboiser le site avec des essences adaptées

=> plantation d'essences frugales adaptées aux conditions climatiques et pédologiques du site.

=> sélection des essences pour favoriser la diversité et la résilience du futur boisement.

Ces actions seront effectuées sur plusieurs années, selon le plan suivant :

- **2024 / 2025** : Abattage de sécurité et de renouvellement (effectué fin mai 2024), plantation d'ornement, plantation de boisement (effectué à l'hiver 2024/2025).

- **2026 / 2028** : Abattage de sécurité et de renouvellement, fauchage, pâturage, dégagement.

- **2029 / 2030** : Abattage de sécurité et de renouvellement, plantation d'ornement, plantation de boisement.

- **2031 / 2050** : Fauchage, pâturage, dégagement, entretien divers.

**Il s'agit d'un investissement pluriannuel pour l'avenir.**

Sur les 10 premières années, 110 000 € seront consacrés au plan "Bois de la Sapinière 2050, agir pour l'avenir".

# Plateforme de bourgeat

## Un nouveau site pour les événements associatifs !

**Samedi 13 avril 2024, un nouveau site communal a été inauguré : la Plateforme de Bourgeat.**

Destinée à remplacer l'ancien stade Paul Bert, situé au cœur de l'écoquartier Espace Beaunier et amené à disparaître, cette plateforme permet aux associations de continuer à organiser tournois de pétanque, vide-greniers et autres manifestations, dans une ambiance conviviale, si caractéristique du tissu associatif de notre commune.

### 467 000 € de travaux

A l'origine, ce terrain communal de 13 353 m<sup>2</sup> servait de dépôt aux Services Techniques municipaux, pour le stockage de matériaux et de terres. Il avait aussi été utilisé pour des activités de tir aux pigeons.

Afin de réaliser cette nouvelle plateforme, un géotechnicien a effectué des études de sols. Les terres potentiellement polluées ont été évacuées vers une décharge classée, conformément à la réglementation. L'essentiel du chantier a ensuite consisté en des opérations de terrassement.

En tenant compte de la topographie et des contraintes du site, une plateforme stabilisée de 4 000 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, pour l'accueil des manifestations, et une plateforme de 2 000 m<sup>2</sup> recouverte de graviers, pour le stationnement d'environ 90 véhicules, ont été réalisées.

Des cheminements piétons arborés relient les deux plateformes et les espaces verts seront traités en gestion raisonnée, pour conserver l'aspect "nature" du site. La majorité des arbres a été conservée et 10 nouveaux sujets ont été plantés. Le site est entièrement sécurisé avec un portail à code et une clôture de 210 m de long. Des bornes électriques et un éclairage LED ont été installés par le SIEL qui a financé 8% des dépenses d'éclairage public, soit 8 200 €. L'éclairage est programmable et ne sera allumé que pour les manifestations. Le bungalow présent au stade Paul Bert a pu être déplacé. Il accueille un espace buvette et des sanitaires dont un conforme aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et a été relié aux réseaux d'eaux : potable et usées.

### Un règlement d'utilisation à respecter

Afin de conserver ce nouvel équipement communal dans un état optimal sur le long terme, un règlement d'utilisation a été mis en place. Chaque association utilisatrice des lieux est tenue de le respecter.

Le premier week-end d'utilisation a déjà fait carton plein avec le cross du Sou des écoles et le vide-grenier de Villars running. Souhaitons longue vie à ce nouvel équipement !



# Groupe scolaire Jean Rapon

## Les travaux d'aménagement des espaces extérieurs commencent cet été !



Visuel d'ambiance fourni par Axe Saône.



**Le projet d'aménagement proposé par le maître d'œuvre Axe Saône a été validé et le marché public attribué : les travaux d'aménagements extérieurs du groupe scolaire Jean Rapon vont pouvoir commencer**

**Fin août / début septembre, la liaison piétonne (③) reliant la rue des Cimes à la route de la Taillee sera aménagée.**

**En septembre, le chantier se déplacera du côté de la cantine avec la réalisation du parking pour les enseignants et d'un plateau sportif (④).**

**Les plantations sur l'ensemble du site s'effectueront à l'automne** avec, s'ils le souhaitent, la participation des élèves et des enseignants.

La palette végétale choisie privilégie les couleurs vives, des floraisons à différents moments de l'année et des variations de couleurs selon les saisons. Arbre chlorophylle, arbre avec une odeur de caramel... la diversité des espèces choisies pourra servir de supports pédagogiques aux enseignants.

Rappelons que l'**objectif principal** de ces travaux, dans le cadre du changement climatique, est d'**apporter plus de fraîcheur en végétalisant les cours d'écoles et en désimperméabilisant les sols.**

A terme, 47 arbres seront plantés et 11 arbres seront conservés.

Le budget total de ce chantier est estimé à 987 000 €, études comprises, en section investissement.

### dès cet été.

Ce sont d'abord **les deux cours des écoles (① et ②) qui vont être entièrement transformés en juillet et en août.**

Les entreprises vont profiter des vacances scolaires pour désimperméabiliser les sols en goudron et les remplacer par différents revêtements perméables. Gestion des eaux pluviales, délimitation des différents espaces, bandeaux traversants de circulation, installation de nouveaux mobiliers utiles et ludiques (comme des cabanes en bois servant d'îlots de fraîcheur...) et mise en place d'une clôture en polycarbonate, opacifiée si nécessaire : les enfants trouveront des cours complètement nouvelles à la rentrée !

# Rénovation du Gymnase Bernichon

## Le chantier vient de démarrer

**Comme prévu, la fin du chantier du Parc urbain, récemment inauguré, marque le début d'un autre chantier de grande ampleur : celui de la rénovation du Gymnase Bernichon et l'aménagement de ses extérieurs.**

En septembre 2023, le Conseil Municipal a validé le projet proposé par l'Atelier Des Vergers, qui répondait au double objectif fixé par la Municipalité : l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (une réduction de 60 % de consommation énergétique, conformément au Décret tertiaire) et l'optimisation des locaux, pour apporter plus de fonctionnalité et de confort aux utilisateurs et au public.

En séance du 30 avril 2024, le Conseil Municipal a validé le choix des entreprises pour les 17 lots définis dans la procédure de marchés publics.

Ce projet, d'un montant total de 4 189 343 €, études comprises, bénéficie de subventions du Plan de relance de Saint-Étienne Métropole et du Fonds vert rénovation thermique de l'État. D'autres demandes de subventions sont encore en attente de réponses.

**Les travaux ont commencé début juin pour une durée de 15 mois !**

Un planning optimisé pour limiter l'impact du chantier sur les utilisateurs a été défini et présenté aux associations et écoles fin mai.

**Le gymnase sera fermé du 4 juin au 2 décembre 2024. La halle sportive rouvrira en décembre avec 2 vestiaires, permettant la tenue des entraînements et des matchs mais sans public.**

**Les locaux US Villars et Villars Basket /**

**Sou des écoles sont fermés depuis le 17 juin 2024 et ne rouvriront qu'une fois le bâtiment réceptionné en septembre 2025.**

Pour rappel, une fois terminé, le gymnase présentera directement son accès public par le haut, grâce à une extension sur 2 étages avec, au choix, des escaliers ou une rampe. 170 m<sup>2</sup> seront répartis entre un hall d'accueil, des sanitaires PMR, une buvette, un espace détente et l'accès à une tribune en bois d'environ 250 places, desservie par un couloir de circulation lumineux. En bas de l'extension, une nouvelle salle associative de 100 m<sup>2</sup>, rangements compris, sera créée. Les salles de l'USV et de Villars Basket / Sou des écoles seront aussi rénovées (faux-plafonds, sols et peintures).

Sur l'ensemble du bâtiment, toutes les façades seront reprises et isolées par l'extérieur. Toutes les menuiseries extérieures seront remplacées et redimensionnées. La toiture sera isolée par l'intérieur afin de conserver la membrane photovoltaïque en place. Les éclairages, classiques et sportifs, seront remplacés par des LED et les équipements de chauffage ainsi que le système de ventilation seront changés.

Au niveau des aménagements extérieurs, 7 500 m<sup>2</sup> de surface seront retravaillés. Un important travail de gestion de l'eau et de lutte contre les îlots de chaleur a été mené. Le parking sera transformé en place polyvalente. Les sols seront désimperméabilisés, les réseaux seront repris et une cuve de 50m<sup>3</sup> enterrée permettra de recueillir les eaux de pluie pour l'arrosage. Le portail vert sera supprimé, permettant une libre circulation avec la partie haute du Parc de la Sapinière.



Visuels ©Ateliers Des Vergers



# Budget 2024

## 17,4 millions d'euros au service des Villardaires

9 409 928 € en fonctionnement - 7 999 689 € en investissement

Le budget de la commune a été construit dans un contexte de plus en plus contraignant. Côté fonctionnement, après avoir optimiser au maximum les dépenses, la Municipalité a choisi l'effort collectif pour conserver la qualité du service public de la commune. Côté investissement, 2024 sera une année de concrétisation de plusieurs projets, traçant les perspectives du Villars de demain.

L'infographie ci-dessous présente la répartition du budget communal en intégrant, pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement (en bleu), dont la masse salariale, et les coûts d'investissement (en vert). Chaque section est équilibrée en recettes et en dépenses.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**145 993 €**

dont 51 200 € de subvention  
au Centre Social



### TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

**549 586 € / 206 700 €**

dont subvention au SDIS  
de 324 682 € (pompiers)

dont 199 200 € de vidéoprotection  
pour le Parc Urbain



### ÉDUCATION

**1 835 652 € / 997 950 €**

dont les travaux dans les écoles  
(Jean Ravon, Jean Guittou)



### AMÉNAGEMENT URBAIN

**198 798 € / 2 241 442 €**

participation au budget annexe  
Espace Beaunier

dont 2 234 381,73 € pour le Parc Urbain  
(report du budget 2023 inclus)



### FÊTES ET ANIMATIONS

**52 900 € / 29 969 €**



### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

**1 040 121 € / 52 828 €**



### VIE CULTURELLE ET PATRIMOINE

**420 088 € / 7 173 €**



### VIE SPORTIVE

**33 982 € / 1 405 292 €**

à noter que le personnel du service sport est désormais intégré au Centre Technique Municipal  
dont 1 292 381,46 € pour le Gymnase Bernichon



## Fonctionnement et investissement : 2 sections budgétaires complètement indépendantes

Le budget d'une commune est composé de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Ces deux sections sont complètement indépendantes l'une de l'autre au niveau des recettes et des dépenses.

La section de fonctionnement comporte les dépenses et recettes courantes, le fonctionnement des services, les salaires des agents municipaux,... La section d'investissement concerne essentiellement le remboursement de l'emprunt, les nouveaux projets et la modernisation du service public.

**Il n'est pas possible d'utiliser des recettes d'investissement pour financer du fonctionnement et vice versa.** Seul un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est autorisé : cela s'appelle la capacité d'autofinancement.

**Il n'est pas non plus possible de financer la section de fonctionnement avec un emprunt. Le recours à l'emprunt est uniquement possible pour la section d'investissement.**

## Fonctionnement : un effort collectif pour conserver la qualité du service public

Les collectivités subissent un effet "ciseaux" inédit, où l'augmentation des dépenses est largement supérieure à celle des recettes, du fait de l'augmentation des coûts des énergies, des matières premières et des salaires des fonctionnaires, et des baisses de dotations de l'État. Après une année de gestion rigoureuse, sans augmentation d'impôts, la commune de Villars arrive au bout de ses efforts d'optimisation des dépenses et le contexte est encore plus tendu qu'en 2023.

La Municipalité avait le choix entre diminuer encore les dépenses, à ce stade cela signifiait supprimer des postes et donc perdre en qualité et en offre de service public, ou augmenter les recettes de la commune.

**Afin de maintenir l'offre et la qualité des services publics de Villars, la Municipalité a pris la décision d'agir sur le seul levier à sa disposition en revalorisant le taux de la taxe foncière sur le bâti de 5 %.** Malgré cette augmentation, Villars reste la commune où le taux de la taxe foncière sur le bâti est le plus bas parmi les communes membres de Saint-Étienne Métropole comparables, à savoir celles qui comptent entre 6 000 et 10 000 habitants.

## Investissement : concrétiser le Villars de demain et accompagner la transition écologique

2024 sera une année de concrétisation de plusieurs projets du Plan de Mandat de la Municipalité. Au total, la commune va investir 7.9 M€ sur le budget communal et plus de 3.5 M€ sur le budget annexe Espace Beaunier.

Ce montant historique s'explique par la programmation pluriannuelle des investissements, sur des projets qui arrivent à terme.

Il s'agit véritablement de tracer les perspectives du Villars des 30, 40, 50 prochaines années, dans une démarche de transition écologique.

**Ces investissements importants sont notamment possibles grâce aux efforts menés pour obtenir des subventions** de nombreux partenaires, qui accompagnent la commune dans sa modernisation.

**Retrouvez les principaux projets réalisés ou à mener en 2024 sur la page suivante.**

### ENTRETIEN DES AUTRES BATIMENTS, VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC ET CADRE DE VIE 2 174 596 € / 882 150 €

dont subvention au SIEL de 125 000 € (éclairage)

dont fonds de concours SIEL de 338 097 € (modernisation éclairage)

dont fonds de concours Saint-Etienne Métropole de 368 000 € (voirie)



### ADMINISTRATION GÉNÉRALE 1 364 837 € / 107 345 €



### SOLIDARITÉ (Action sociale, aides aux seniors) 253 000 € / 9 444 €

dont 247 000 € de subvention communale au budget du CCAS



### OPÉRATIONS FINANCIÈRES 1 135 551 € / 1 140 545 €

dont virement de 440 000 € à la section investissement (autofinancement), et amortissements.



### REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT 204 824 € / 918 851 € intérêts - capital





# Budget 2024

## Les principaux projets réalisés ou à mener en 2024

➔ **Fonctionnement** / ➔ **Investissement**

### FAIRE ENTRER LA NATURE DANS LA VILLE dans une démarche de développement durable

- ➔ 198 798 € de subvention communale au budget de l'Espace Beauvenir.
- ➔ 678 379 € pour optimiser l'éclairage public (dont 351 282 € pour l'éclairage public du Parc de la Sapinière).
- ➔ Poursuivre l'acquisition d'énergie verte sur les marchés d'achat d'électricité et de gaz.
- ➔ 55 000 € pour moderniser les systèmes de chauffage et réaliser des économies d'énergie.
- ➔ 31 000 € pour végétaliser et créer des espaces ombragés dans les cours des écoles et des structures Petite Enfance.
- ➔ 105 500 € pour des travaux d'entretien des bâtiments municipaux pour conserver un patrimoine de qualité.
- ➔ 16 500 € pour continuer la rénovation du Centre Social (amélioration des espaces consacrés aux plus petits).
- ➔ 20 000 € pour une étude concernant le projet de déménagement et de réinstallation de la crèche "Les Marmottes" à la Maison de l'Enfance.
- ➔ 124 000 € pour amplifier le fleurissement et entretenir les espaces verts.
- ➔ 47 000 € pour la gestion du Bois de la Sapinière et la plantation d'arbres.

### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

- ➔ 816 000 € de fonds de concours communal pour les travaux de voirie compléteront le crédit d'investissement proposé par Saint-Étienne Métropole.  
Cela concerne : l'avenue de l'Industrie, la rue du Breuil, la rue de Chabanne, la rue de Bourgeat.
- ➔ 237 602 €, complétés par 1 645 497 € de crédits reportés, pour finaliser le réaménagement du Complexe sportif en Parc Urbain (Parc de la Sapinière).

- ➔ 199 200 € pour l'installation d'un système de vidéo protection au Parc de la Sapinière.
- ➔ 5 000 € pour le nettoyage des tags.
- ➔ 5 000 € pour la réalisation de fresques pour lutter contre les tags sauvages.
- ➔ Poursuivre la location et la maintenance des défibrillateurs dans les bâtiments communaux.
- ➔ 50 000 € pour les cérémonies officielles et les animations communales comme la Saint-Patrick, Villars en Fête, le Beaujolais nouveau, le Marché de Noël, la Fête de la Nature, la Bourse aux graines.
- ➔ 8 000 € pour renforcer les illuminations des fêtes de fin d'année.
- ➔ Organiser les 40 ans de jumelage avec la ville jumelée de Torredembarra.
- ➔ 30 500 € d'investissement pour le cimetière.

### SOUTENIR LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

- ➔ 707 286 € pour végétaliser et réaménager les extérieurs du groupe scolaire Jean Ravon (dont 57 180 € de report).
- ➔ 210 402 € pour sécuriser les espaces extérieurs de l'école Jean Guilton.
- ➔ 23 000 € pour acquérir du matériel divers pour les écoles.
- ➔ Poursuivre le financement de l'activité piscine pour les écoles.
- ➔ Poursuivre les actions du Conseil Municipal des enfants.

### ACCOMPAGNER LE MONDE ASSOCIATIF

- ➔ 43 375 € pour finaliser les travaux de la Plateforme de Bourgeat.
- ➔ 1 288 881 € pour la rénovation et l'extension du gymnase Bernichon (dont 174 718 € de report).

### INITIER UNE POLITIQUE SOLIDAIRE RÉFLÉCHIE

- ➔ Accueillir des jeunes en apprentissage au sein des services municipaux.
- ➔ 247 000 € de subvention au CCAS.

### DÉVELOPPER LA POLITIQUE CULTURELLE

- ➔ Accueillir des initiatives culturelles intercommunales (Rhino Jazz, Exposition les 7 merveilles du MAMC+,...)
- ➔ 32 000 € pour poursuivre l'acquisition de documents pour la Médiathèque.
- ➔ 31 000 € pour poursuivre l'organisation de la Saison culturelle.
- ➔ 3 800 € pour réaliser un abri pour le loco Berry pour continuer la promotion du Musée Jean-Marie Somet.

### MODERNISER LE SERVICE PUBLIC MUNICIPAL

- ➔ 142 000 € pour moderniser le service public municipal (modernisation de la téléphonie des bâtiments communaux, des matériels informatiques et des logiciels, achat de divers équipements, amélioration des conditions de travail des personnels territoriaux, sécurisation du dispositif passeports et CNI)

Retrouvez le détail du budget primitif de la commune ainsi que des budgets annexes sur le site Internet : [www.villars.fr](http://www.villars.fr) rubrique Vie municipale / La municipalité / Le budget.

Retrouvez également toutes les délibérations des Conseils Municipaux dans l'onglet "Affichage légal" du site Internet de la commune : [www.villars.fr](http://www.villars.fr).





# Budget annexe Espace Beaunier 2024



Les chantiers privés et publics sont lancés,  
dessinant progressivement le futur écoquartier

198 860 € en fonctionnement / 3 468 392 € en investissement

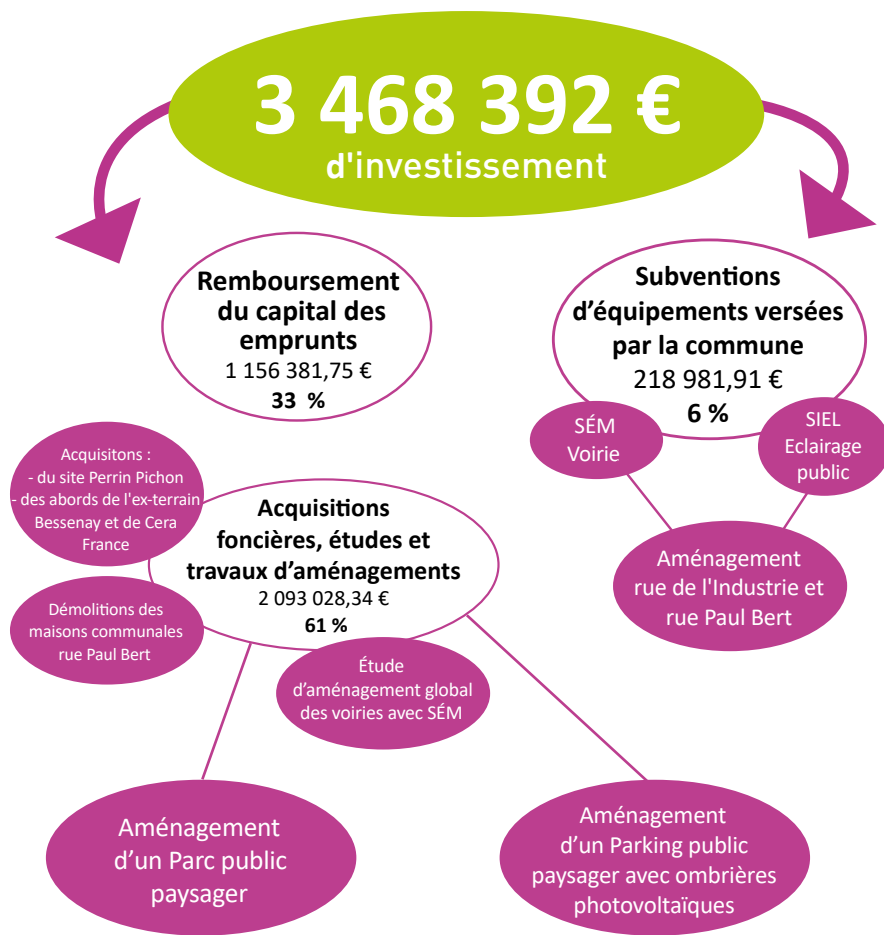
Lors de sa séance du 25 mars 2024, le Conseil Municipal a également voté le budget annexe de l'Espace Beaunier.

Ce budget spécifique, créé dès l'origine du projet, permet de faciliter la compréhension des transactions en s'assurant de la bonne affectation des recettes et des dépenses, qui participent toutes au même objectif : la requalification de friches industrielles et la naissance d'un écoquartier.

En 2024, la commune fera l'acquisition des dernières parcelles de terrain et procédera aux dernières démolitions. Elle commencera à rembourser de façon significative les emprunts grâce aux cessions de terrains à des promoteurs, réduisant ainsi la dette communale.

En 2024 :

- ➔ le chantier de la **Résidence Services Seniors se poursuivra (121 logements)**,
- ➔ le chantier **UTEI débutera** avec la cession du terrain (recette de 1 036 000 € HT),
- ➔ le chantier de construction de **logements publics 2 fleuves Loire Habitat, incluant la construction d'un établissement d'habitat partagé inclusif pour personnes âgées atteintes de maladies cognitives** avec l'association "Un autre chez soi" débutera avec la cession du terrain (recette de 711 000 € HT).
- ➔ le projet **d'un parking public paysager avec ombrières photovoltaïques** a été approuvé et les travaux devraient commencer en fin d'année.
- ➔ les **études d'aménagement d'un Parc public paysager** se poursuivront, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole pour l'intégration d'un bassin de rétention.



# Voiries : les chantiers de l'été

## Rue du Breuil

Un **parking public d'une vingtaine de places** est en cours de réalisation à l'intersection de la rue du Breuil et de la montée Gabion pour un montant total de 152 000 €. Un aménagement paysager, avec la plantation d'arbres, ainsi que l'installation de deux bornes de recharge électrique sont prévues à terme.

**Les travaux de voirie de la dernière partie rue du Breuil (tronçon Industrie / République) auront lieu en juillet et en août**, pour un montant total de 166 000 €. La rue restera à double sens, ainsi que l'a préconisé l'étude de circulation commandée par la Municipalité, mais sera réaménagée. Le stationnement étant délocalisé sur le nouveau parking, des trottoirs aux normes d'accessibilité seront créés de chaque côté et un plateau surélevé réduira la vitesse des véhicules. Cette portion de rue sera **fermée à la circulation (sauf riverains) durant toute la durée du chantier, du 8 juillet au 30 août**. Une déviation sera mise en place **par la rue de l'Industrie en juillet et par la rue Louis Soulier en août**.



## Rue des écoles

**Afin de sécuriser les entrées et sorties piétonnes au niveau de l'école élémentaire Hubert Pouquet, la Municipalité a demandé à Saint-Étienne Métropole d'étudier un aménagement** plus satisfaisant que l'accès actuel de l'école.

Ainsi dès cet été, **une esplanade sera réalisée devant le portail de l'école et des barrières de protection seront posées**. Cet aménagement nécessite la suppression d'une place de stationnement, située juste devant l'entrée de l'établissement. Des arrêts minute seront créés en face de l'école, pour fluidifier le stationnement aux horaires d'entrées et sorties de classe. Ils seront séparés du trottoir par des barrières de protection. Le coût total de ces travaux est de 10 000 €.



# Espace Beaunier : le point sur les travaux

## Rue de l'Industrie

A partir du 29 juillet, des travaux d'assainissement vont commencer au niveau du carrefour de la rue de l'Industrie et de la rue Paul Bert.

Il s'agit de remplacer les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et eaux usées), en prévision des constructions à venir, dans le cadre de l'Espace Beaunier.

Le chantier débutera par la **rue de l'Industrie, qui sera fermée à la circulation en août, et se poursuivra par la rue Paul Bert, qui sera fermée en septembre.**



## Maison 4 rue Paul Bert

Le dernier tènement de l'Espace Beaunier a été acquis par la commune qui possède désormais la **maîtrise foncière complète de l'Espace Beaunier.**

Il s'agit de la dernière maison du secteur reliant la place Gambetta et l'Espace Beaunier. Comme les autres, **elle va être désamiantée et déconstruite.** Ces travaux, d'une durée de 3 semaines, sont estimés à 70 000 € et devraient avoir lieu **au 2<sup>ème</sup> semestre 2024.** Ils n'auront pas d'impact sur la circulation.



## Immeuble communal 4 rue de Curnieu

En séance du 25 mars, le Conseil Municipal a approuvé la cession pour 230 000 € HT de l'immeuble situé au 4 rue de Curnieu, et appartenant à la commune, à Habitat et Métropole pour la réalisation d'un programme de logements publics.



### L'ORÉE DU PARC : LE NOUVEAU PROJET UTEI ADOPTÉ PAR LA COMMUNE

Afin de mieux correspondre aux attentes et au budget des futurs acheteurs, UTEI a proposé une amélioration architecturale de son projet, qui a été approuvée par le Conseil Municipal. Grâce à une optimisation des coûts de construction et un renforcement des espaces verts, le cahier des charges est toujours respecté tout en proposant des prix plus attractifs !

Dans le prolongement du centre-bourg de Vil-lars, le projet fait la part belle aux espaces verts. D'un côté, un futur parc de 2 hectares prendra place face à la résidence et de l'autre, un vaste jardin intérieur de plus de 5 600 m<sup>2</sup> constitue le cœur du projet. Pour assurer un confort quotidien, **plus de la moitié de la superficie du terrain est dédié aux espaces verts**, avec notamment une allée d'arbres fruitiers. Du 2 à 5 pièces,



chaque appartement du programme immobilier neuf s'agrément d'un **espace extérieur** (balcon ou terrasse) et bénéficie d'une **double voire d'une triple orientation**. Ils se répartissent dans **4 bâtiments de petite hauteur**. Le calme d'un environnement résidentiel se conjugue à la praticité d'un centre-bourg à quelques pas faisant de ce projet une adresse de choix. Découvrez la **nouvelle maquette du projet** disponible dans l'espace de vente.

## Manette & Tablier

A boire et à manger sans gluten dans un lieu de vie chaleureux et solidaire

**Manette & Tablier, alias Marlène Giraud-Manet et Gaëlle Tiblier, ont ouvert leur structure atypique fin 2023 à Bourgeat. Un lieu de travail qu'elles ont imaginé comme une deuxième maison, où elles proposent un service de traiteur sans gluten, sans lactose et végétal, ainsi que des ateliers créatifs, de cuisine, et des jeux.**

Gaëlle, le "tablier" du duo, est une cuisinière passionnée et autodidacte qui s'est servi de sa propre expérience de poly allergique pour élaborer ses propres recettes de cuisine sans gluten et sans lactose. Après une formation en boulangerie sans allergènes et en pâtisserie végétale, elle propose du sucré et du salé en ver-

sion traiteur, à emporter sur commande ou lors de prestations extérieures pour des baptêmes, des anniversaires, des réceptions,...

Marlène, elle, est souvent aux "manettes" de la partie Ateliers et Animations. Dans les grandes salles qu'elles ont aménagées avec des meubles de récup', elle propose des ateliers de cuisine (batch-cooking, "mes goûters de la semaine", zéro déchet, recettes "avec & sans") et des ateliers créatifs (couture, origami, décoration) pour petits et grands. "Nous avons voulu un lieu intergénérationnel : les enfants peuvent jouer pendant que les parents ou grand-parents participent à une activité, et inversement".



Et leur concept commence à faire parler de lui puisqu'elles ont été contactées pour proposer des ateliers aux Halles Mazerat et que des chefs cuisiniers viennent profiter de leur savoir-faire en cuisine sans allergènes pour se former !

En plus de leurs propres activités, Gaëlle et Marlène, mettent à disposition en location différentes salles à plus de 24 intervenants extérieurs. Ceux-ci peuvent ainsi proposer ponctuellement ou régulièrement des activités tournant autour de la parentalité (hypnothérapeute), du bien-être (pilates, yoga), de la créativité,...

**Coordonnées :** 21 rue de Bourgeat 42390 VILLARS - téléphone : 06 61 61 30 92 - [www.manetteettablier.com](http://www.manetteettablier.com) - Instagram  
**Horaires d'ouverture :** du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

## Le Jardin de Villars

Un deuxième point de vente à la Feuilletière



**Moins de 2 ans après avoir repris le magasin primeur rue de la République, Metin et Gulseren Erdogan vont ouvrir un deuxième point de vente au Centre Commercial de la Feuilletière. Ils ont en effet répondu à l'appel d'offre lancé par la Municipalité, suite à la fermeture du magasin "Pré de chez vous", et leur projet a été sélectionné par la commune.**



Touchés par la fermeture successive de deux commerces d'alimentation de proximité (Pré de chez vous et le Petit Casino), Metin et Gulseren ont décidé de se développer en répondant à l'appel d'offre de la commune. "N'avoir qu'un loyer à payer et non à racheter un fond de commerce, cela permettait de limiter les risques, et c'est aussi un service que nous voulons rendre aux Villardaires. Nous conservons

notre commerce du Bourg et nous développerons notre rayon épicerie, en complément de nos produits actuels, dans nos deux boutiques". Fruits et légumes frais, fromagerie et crèmerie de producteurs locaux, épicerie et même droguerie comme les produits ménagers et d'hygiène, les Villardaires trouveront presque tout pour leurs courses de proximité. Et ce qu'ils ne trouvent pas, il peuvent le demander, le jeune couple se fera un plaisir de le leur trouver. Car le service est une valeur que Metin et Gulseren mettent en avant, proposant également la livraison des courses à domicile sur Villars à partir de 20 €. Pour vous accueillir au mieux, le commerce de La Feuilletière est en cours de rénovation et une vendeuse sera embauchée à mi-temps. Rendez-vous pour l'ouverture, prévue le mardi 3 septembre !

**Coordonnées :** 13 rue de la République et Centre Commercial de la Feuilletière 42390 VILLARS - téléphone : 06 13 27 96 98  
**Horaires d'ouverture :** du mardi au vendredi 8h à 13h et de 15h à 19h et le samedi et dimanche de 8h à 13h.

# C'est l'été... on change de rythme !

**Horaires d'été, fermetures estivales, services spécifiques,...** Retrouvez les informations pratiques des services publics et utiles de votre commune pour passer un bel été.

## SERVICES MUNICIPAUX

La **Mairie** passe en horaires d'été du **8 juillet au 30 août inclus**.

Elle sera ouverte au public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi (au lieu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30).

La **Médiathèque** prend ses congés du **6 au 26 août inclus**.

Les "prêts vacances", prolongeant la durée des prêts jusqu'au retour des usagers ou jusqu'à la réouverture de la Médiathèque, seront mis en place.

Les **crèches "Les Marmottes"** et **"Les P'tits Loups"** ferment du **29 juillet au 26 août inclus**.

Le **Relais Petite Enfance** ferme du **1<sup>er</sup> au 28 août inclus**.

Le **Jardin d'enfants** ferme définitivement le **vendredi 26 juillet au soir**.

## MUSÉE JEAN-MARIE SOMET

La dernière permanence de l'été du **Musée Somet** aura lieu le **samedi 6 juillet de 14h30 à 17h30**. Il réouvrira le **samedi 7 septembre** pour le Forum des Associations puis reprendra ses permanences hebdomadaires tous les samedis de 14h30 à 17h30 (entrée gratuite).

## BOULANGERIES

La **Maison André**, 1 rue de la République, ferme du **22 juillet au 18 août inclus**.

La **Boulangerie Notin**, place de l'Arsenal, ferme du **3 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus**.

Les **Pâtisseries de Cécile**, 9 rue de la République, ferment du **18 août au 2 septembre inclus**.

Le **Moulin de Villars**, Centre commercial de la Feuilletière, reste ouvert tout l'été.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

La **Police Municipale** participe à l'Opération Tranquillité Absence en juillet et en août avec la **Police Nationale**.

Pour toute absence prolongée, il suffit de vous inscrire au Poste de Police (rue Danton), à l'accueil de la Mairie ou via le formulaire disponible sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr). Les agents effectueront des passages à votre domicile pendant votre absence. Ce service est aussi assuré le reste de l'année mais uniquement par la Police Nationale.

## MARCHÉ

Le **Marché de la place Gambetta**, vous accueille comme d'habitude **tous les jeudis de 8h à 12h**, même si quelques producteurs et forains sont parfois absents. En raison de la vogue, le marché du **jeudi 4 juillet** sera exceptionnellement déplacé **sur le parking de la Mairie**.

## BUREAU DE POSTE

Le **bureau de Poste de Villars** conserve ses horaires habituels cet été.

Il sera donc ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ET ACCUEIL TEMPORAIRE

La Mairie propose **toute l'année un service de portage de repas à domicile** pour les personnes de **plus de 60 ans ou ayant un handicap d'au moins 80 %**. **Pensez-y pour vos proches si vous devez vous absenter cet été !** **Des studios d'accueil temporaire peuvent également vous intéresser.** Plus d'informations auprès de la résidence "Les Marronniers" : 04 77 74 62 59.

## TRANSPORT STAS

Les **lignes de bus 16 et 17** passent en horaires d'été de **mi-juillet à fin août**. Plus d'infos sur :

[www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr).

Le **Bus Infos STAS** sera présent **vendredi 23 août de 9h à 12h place Gambetta** (information sur les lignes et tarifs, réalisation de cartes OÙRA, vente de titres et abonnements).

## Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

**Le maintien du commerce de proximité est un enjeu fort pour notre commune et une priorité pour notre équipe.**

Villars possède un écosystème commercial divers qui se compose de zones de commerces de proximité et d'un Centre commercial d'importance départementale. **Cette diversité est une richesse pour notre commune** qui a su se développer et saisir les opportunités commerciales au fil des années.

Le commerce de proximité est principalement réparti en 3 zones (Centre-bourg, Bois Monzil et Feuilletière). Nous nous attachons à traiter chacune d'elles au regard de leurs particularités, avec pour **objectif de les voir prospérer et satisfaire les habitants** comme les consommateurs venus d'ailleurs. **Le commerce de proximité est essentiel à l'attractivité d'une commune, à sa qualité de vie et au lien social** tissé entre les habitants.

Depuis 2014, le quartier du **Bois Monzil a connu une amélioration de ses espaces publics** grâce à la rénovation des rues Thiers et Kléber. Les différents commerces sont partie intégrante du quartier et se marient harmonieusement avec la proximité des villes voisines.

A la **Feuilletière**, sous l'impulsion de l'équipe municipale précédente menée par Jordan DA SILVA, **la commune a ac-**

**quis un local commercial et a favorisé l'installation d'une épicerie.** Cette intervention municipale a sans aucun doute permis de redynamiser cette zone commerciale en très nette perte de vitesse.

**A l'avenir, nous aurons sans nul doute à réfléchir à d'autres interventions municipales de ce type pour dynamiser nos différentes zones commerciales.**

Dans le Centre-bourg, la situation est plus complexe. Malgré la vitalité de nombreux commerces, plusieurs pas-de-porte sont désormais vacants. Pour tenter d'inverser cette tendance, **nous mettons en relation les propriétaires des locaux avec les porteurs de projets** puisqu'il s'agit principalement de relation de privé à privé. Ce travail au long court s'accompagne de notre **volonté de moderniser notre commune et d'en améliorer inlassablement sa qualité de vie.** La création d'un nouveau quartier d'habitation au sein de l'Espace Beaunier est un projet qui va dans ce sens. A terme, les nouveaux habitants seront autant de nouveaux potentiels clients pour les commerçants du Centre-bourg.

Globalement, nous nous **attachons à ce que le cadre urbain soit le plus qualitatif possible et donc le plus propice à attirer des clients.** C'est pour cette raison que nous avons renforcé le **fleurissement** et

les **illuminations** dans les quartiers, ou encore que nous **rendons l'espace public plus sécurisé** par la présence de la police municipale et de la vidéoprotection.

Notre commune a également la chance de compter des zones commerciales d'importance : la Goutte, la Provende ou Montravel. Là aussi, nous demeurons **vigilants et facilitateurs particulièrement en ce qui concerne l'installation de porteurs de projets au sein des cellules commerciales disponibles.**

D'un point de vue général, il est important de souligner que Villars est touché, comme tout le pays, par un **changement des modes de consommation** favorisant l'achat en ligne.

A contre-courant de cette évolution sociétale, en tant qu'élus municipaux, **nous agissons pour favoriser le commerce de proximité et la consommation locale.**

Nous invitons les habitants à s'inscrire dans cette démarche. **Choisir de consommer local permet de privilégier la qualité, le savoir-faire et le contact humain.**

**L'équipe UNIS POUR VILLARS**



www.unispourvillars.fr  
contact@unispourvillars.fr  
Facebook : @UnispourVillars  
Instagram : @jndasilva

## Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

**Artisans, commerçants : vos enseignes et publicités sont-elles conformes ?**

Le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) a été approuvé le 28 septembre 2023 et opposable depuis le 23 octobre 2023. Toutes les communes de la Métropole Stéphanoise sont concernées.

Il a pour but de régir l'installation, la modification ou le remplacement des publicités, enseignes ou pré-enseignes.

C'est un document de planification annexé aux PLU (Plan Local d'urbanisme) de chaque commune, qui vise à adapter la réglementation nationale en matière de publicité et d'enseignes issues du code de l'environnement aux enjeux paysagers, touristiques, patrimoniaux et économiques du territoire Métropolitain.

Il définit 6 zones de publicité de manière à être adapté aux spécificités communales :

- ZP1 : les secteurs naturels protégés
- ZP2 : les centres anciens
- ZP3 : les secteurs des centralisés communales
- ZP4 : les zones d'activités
- ZP5 : les axes et entrées de ville
- Zp6 : le reste du territoire

Il est rétroactif, avec obligation d'une mise en conformité dans un délai de 6 ans à compter de son approbation pour les enseignes, et de 2 ans pour les publicités et pré-enseignes.

En un mot, commerçants, artisans vous êtes invités à vous connecter sur le site : [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr) afin d'identifier votre zone et de vérifier si vous respectez les dispositions générales et celles propres à la zone qui vous concerne.

En cas de non-respect, vous êtes dans l'obligation de vous mettre en conformité dans les délais impartis selon s'il s'agit d'une enseigne ou d'une publicité. Un petit rappel que nous avons souhaité vous faire et qui vous évitera des tracas inutiles.



# Gymnastique Volontaire

## Une section dynamique, un large choix d'activités



A Villars, la GV c'est 354 adhérents, 30h de cours par semaine, 16 activités différentes et 10 professeurs en CDI. Un bilan plus que satisfaisant pour Christiane Zmyslony et Françoise Vallon, les deux co-présidentes, qui, avec l'aide des autres membres du bureau, continuent de promouvoir un "sport santé" accessible à tous.

Après sa participation à la Journée internationale du sport le 8 juin, la GV de Villars a offert 1h de cours gratuite à tous dans le cadre des portes ouvertes de la FFEPGV, en juin. L'occasion, pour de futurs adhérents, de tester les sports proposés avant de s'inscrire. Les **cours d'été**, mis en place

pour la première fois l'année dernière, seront **renouvelés les 3 premières semaines de juillet, les 2 dernières d'août et la 1<sup>ère</sup> de septembre** : avec 1h de gym douce, 1h de gym tonique, 1h de cardio/cross training et 1h de renforcement musculaire par semaine, plus d'excuse pour ne pas être en forme cet été !

La nouvelle saison 2024-2025 est aussi prometteuse avec la **création d'un cours de "marches sportives"** d'1h30 par semaine avec Catherine. "Nous profitons de l'opportunité du nouveau parc urbain pour proposer ce cours avec prêt de bâtons." Deux cours, déjà existants, sont aussi à découvrir : le **"Hatha Yoga"**, le vendredi à 14h avec Anne-Sophie, et le **"Pilates fit-ball"** le mardi à 11h avec Catherine.

### Gymnastique Volontaire de Villars

Salle Omnisports René Souchon  
13 rue de l'Hôtel de Ville 42390 VILLARS

Tél : 06 78 02 16 30

Mail : asso-gymnastique-volontaire@orange.fr

Période d'inscriptions  
pour la saison 2024-2025 :

- ▶ Jeudi 27 juin de 9h à 11h et de 17h30 à 19h30
- ▶ Vendredi 28 juin de 9h à 11h
- ▶ Mardi 2 juillet de 9h à 11h et de 17h à 19h
- ▶ Lundi 2 septembre de 9h à 11h
- ▶ Mercredi 4 septembre de 17h à 19h
- ▶ Samedi 7 septembre au Forum des associations (voir ci-dessous).

# Forum des associations

## Changement de lieu pour la 15<sup>ème</sup> édition

RDV samedi 7 septembre 2024 - de 9h30 à 16h non stop  
à la salle omnisports René Souchon - entrée gratuite



Le gymnase Louis Bernichon étant en travaux, ce sera à la salle omnisports René Souchon que vous pourrez retrouver plus d'une trentaine d'associations villardaises pour la 15<sup>ème</sup> édition de ce rendez-vous incontournable de la rentrée.

Sportives, culturelles ou humanitaires, les activités proposées sont multiples et variées. Renseignements, démonstrations, essais, inscriptions,... petits et



grands trouveront sans difficulté leurs activités pour cette nouvelle année.

### Testez avant de vous inscrire

La plupart des associations proposent de faire des cours d'essai et certaines apportent même sur place le matériel nécessaire : de quoi s'initier en s'amusant.

### Engagez-vous qu'ils disaient !

Ce sera peut-être aussi le cas pour vous d'apporter votre aide, de vous sentir utile,



de trouver une occupation en vous engageant comme bénévole dans la structure de votre choix.

### Démonstrations et convivialité

Bonne ambiance, musique, buvette et petite restauration, c'est ça aussi le Forum des associations. Sans oublier de nombreuses démonstrations : chorale, judo, karaté, salsa,... et même apprentissage des gestes qui sauvent. Laissez-vous surprendre !

# Saison culturelle 2024-2025

## La billetterie est ouverte !



**Vendredi 24 mai 2024, la ville de Villars a présenté sa nouvelle Saison culturelle à la Médiathèque.**

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour la découvrir en avant-première.

Pièces de théâtre, spectacles humoristiques, concerts, contes et spectacles jeune public, conférences, dédicaces, impros et expos... Que ce soit pour petits et grands, il y en a pour tous les goûts !

De plus, cette nouvelle saison est une édition spéciale, marquée par 2 événements : les **20 ans de la Médiathèque**, qui vous réservent de belles surprises (voir ci-contre), et le **lancement de l'Artothèque**, une nouvelle possibilité de découvrir l'Art en l'exposant... chez soi !

Retrouvez l'ensemble de la programmation dans le livret détachable à l'intérieur de ce magazine.

Réservez vos places dès à présent auprès de la Médiathèque, ou mieux encore : abonnez-vous à la saison, vous profiterez de tarifs avantageux.



# Exposition "Sept merveilles du MAMC+"

## Une œuvre du Musée d'art moderne et contemporain à découvrir à Villars en juillet

**Le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole rouvrira à l'automne 2024 après d'importants travaux de rénovation.**

**Afin de maintenir le lien avec le public jusqu'à cette réouverture, le MAMC+ propose une programmation inédite entre février et août 2024 : présenter une œuvre emblématique de sa collection, chaque mois, dans sept communes réparties sur l'ensemble du territoire de Saint-Étienne Métropole.**

Sept Merveilles, parmi les 20 000 œuvres que compte la collection, sont ainsi dévoilées une par une, exposées dans un écrin mobile conçu et fabriqué spécifiquement par les équipes du musée. Après Saint-Genest-Lerpt en février, Rive-de-Gier en mars, Roche-la-Molière en avril, Saint-Maurice-en-Gourgois en mai et Génilac en juin, ce sera au tour de Villars d'accueillir dans sa Médiathèque une œuvre d'exception.

**Du 2 au 27 juillet 2024  
à la Médiathèque de Villars**

*Paysage, maisons, 1911*

Alexandra Exter

(1882, Bialystok Ukraine  
1949, Fontenay-aux-Roses)



**Il s'agira d'une huile sur toile appelée "Paysage, maisons", réalisée en 1911 par l'artiste Alexandra Exter.**

Alexandra Exter étudie la peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Kiev avant de rejoindre, à partir de 1908, Paris, capitale de l'avant-garde artistique et littéraire. Elle y côtoie Marinetti, Picasso ou Delaunay. Cela transparaît dans cette œuvre qui synthétise ses influences cubistes et futuristes.

Vous voulez en savoir plus sur cette œuvre... De Kiev à Paris, comment Alexandra Exter s'impose-t-elle dans

le paysage artistique de l'avant-garde ? Comment le paysage urbain est-il représenté dans les collections du MAMC+ ? Quels sont les autres artistes de la sphère russe dans les collections ? **Venez dialoguer avec une médiatrice du MAMC+ lors des visites focus illustrées !**

**Visites focus :**

Les samedis 6, 13, 20 et 27 juillet à 10h30  
et les mercredis 3, 10, 17 et 24 juillet à 16h  
Durée : 45 min - Gratuit pour tous.

**Visites libres :**

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

**Inauguration :**

Vendredi 5 juillet à 18h.



# La Médiathèque fête ses 20 ans !

## Découvrez le programme des festivités

Construite à partir de 2003 et inaugurée en décembre 2004, la Médiathèque de Villars fête cette année ses 20 ans !

Découvrez les nombreuses animations, organisées de septembre à février, et les surprises que vous réserve la "journée anniversaire" du 23 novembre, dans le programme détaillé ci-dessous.

### Hommage à Francesco Crémone

**Du 3 au 28 septembre 2024**  
Exposition

« Hommage à Francesco Crémone »  
Peintures et sculptures. Entrée gratuite aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

**Samedi 14 septembre 2024 à 12h**  
Vernissage et dénomination de  
l'Espace Crémone

**Samedi 21 septembre 2024**

**10 h :** Conférence  
animée par Emmanuel Crémone  
Gratuit. Salle de spectacles - Médiathèque

**11 h :** Visite guidée de l'exposition

### Archives de la Médiathèque

**Du 19 au 23 novembre 2024**  
Exposition de documents d'archives  
de la Médiathèque, de 2004 à 2024  
Gratuit. Hall de la Médiathèque

### Jeu concours primé

**Du 1er octobre au 22 novembre 2024**  
« La Médiathèque comme vous ne  
l'avez jamais vue »

Amusez-vous à retrouver les lieux et autres détails présentés sur des photos et remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Médiathèque.  
Vous avez tout juste ?

Un tirage au sort désignera les gagnants !  
Rendez-vous le 23 novembre pour les résultats.  
Jeu gratuit.

### Heure du conte

**Mercredi 20 novembre 2024 à 10h**  
Animée par les conteuses bénévoles  
de la Médiathèque

Gratuit sur inscription\*. A partir de 3 ans.  
Salle de spectacles - Médiathèque

### Spectacle d'impro

**Vendredi 22 novembre 2024**  
à 20h30

« 1 livre / 1 impro » - Cie La LILY  
Entrée : 12 € / moins de 16 ans : 7 €\*  
(abonnés saison : 10 € /  
moins de 16 ans : 5 €)  
Salle de spectacles - Médiathèque

### Journée anniversaire

**Samedi 23 novembre 2024**

**Ouverture exceptionnelle**  
de la Médiathèque :  
9h-12h et 13h-17h

**Diffusion d'un diaporama sur 20 ans**  
d'événements

Gratuit. Ouvert pendant les heures d'ouverture.  
Salle de spectacles - Médiathèque

**Visite guidée de la**  
Médiathèque

Découvrez les coulisses du métier  
de médiathécaire.  
Gratuit sur inscription\*.

**Atelier récup' de vieux livres**  
Création d'origamis. 3 ateliers :  
10h / 14h / 15h30.

Gratuit sur inscription\*. à partir de 7 ans.

**Saynètes de théâtre**  
Avec les compagnies villardaires  
de théâtre amateur.

**9h30 :** Croq'notes Théâtre

**11h :** Cie Les Clac'dents

**13h30 :** Cie Lever de rideau

**15h :** Cie Par nos lèvres

A découvrir en déambulant dans la Médiathèque.

**Mini-salon des écrivains**

Une douzaine d'auteurs seront  
présents pour échanger avec le  
public, vendre et dédicacer leurs  
ouvrages. Françoise Bourdon sera la  
marraine de cette 1<sup>ère</sup> édition !

Auteurs présents : Jean Jacques Monchalin,  
Yves Montmartin, Pierre Benoist, Bruno Testa,  
Valérie Thévenet, Isabelle Fournion, Georges Bau-  
dot, Renaud Benoist, Julianne Viricel,  
Emmanuelle Couturier, Paula Gandillon,  
Sabine Larchier, Serge Fechet.

**13h-18h - Espace Crémone**

**Temps convivial**

**17h :** discours du Maire

**17h30 :** Remise des prix du concours

**18h :** Verre de l'amitié et gâteau

**Pyjacontes**

**20h :** prenez votre pyjama, votre  
doudou et en avant les histoires !  
Gratuit sur inscription\*. à partir de 5 ans.



### Exposition collective d'artistes déjà venus

**Du 7 janvier au 2 février 2025**

Exposition « Ils sont de retour ! »  
De nombreux artistes, déjà venus exposer  
à la Médiathèque, nous font découvrir  
leurs nouvelles œuvres.  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la  
Médiathèque. Espace Crémone.

**Vernissage : samedi 11 janvier 2025**  
à 9h30

Gratuit. Ouvert à tous. Espace Crémone.

### Lancement de l'Artothèque

**Samedi 11 janvier 2025 à 9h30**  
Lors du vernissage de l'exposition, une  
nouvelle aventure artistique sera dé-  
voilée : le lancement de l'Artothèque !  
Désormais, vous pourrez emprunter des œuvres  
d'artistes ayant fait don d'une œuvre à la  
Médiathèque et l'exposer... chez vous !

### Concert

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2025 à 20h30**  
Concert du groupe  
Julien Loko Irish Band.

Entrée : 12 € / moins de 16 ans : 7 €\*  
(abonnés saison : 10 € / moins de 16 ans : 5 €)  
Salle de spectacles - Médiathèque  
Durée : 1h30 - tout public.

\*Pour vous inscrire ou acheter des billets :  
rendez-vous à la Médiathèque  
1 montée de la Feuilletière 42390 VILLARS

# Petite histoire du "Villardaire"

## A l'occasion de la sortie du 100<sup>ème</sup> numéro !

**La commune de Villars vient de publier le 100<sup>ème</sup> numéro de son magazine municipal "Le Villardaire", et vous l'avez entre les mains !**

**L'occasion de retracer le parcours de ce bulletin, cher aux Villardaires, qui renferme plus que des informations sur les actions locales : le témoignage de la vie et de l'évolution de la commune.**

### Un prédécesseur : le magazine "Villars"

Le premier bulletin officiel municipal s'appelait tout simplement "Villars". Le premier numéro a été publié en 1965, sous la Municipalité de Louis Bernichon, alors que la commune comptait 3 600 habitants. En tout, 11 numéros seront réalisés, de 1965 à 2 000.

Cette revue était entièrement financée par des annonceurs, démarchés par une agence de publicité ou par les élus. Les articles étaient rédigés par les représentants des Commissions, avec la participation ponctuelle des associations et de Villardaires comme Jean-Marie Somet ou Pierre Thiolière. Maurice Massacrier, qui travaillait chez Imprilux, a également participé à la mise en page et à l'impression des derniers numéros.



### Création du magazine "Le Villardaire" en 1997

À la suite des élections de 1995, la Municipalité d'Hubert Pouquet a tenu son engagement de campagne : créer un magazine d'information à parution régulière, pour permettre aux Commissions de rendre compte de leurs travaux et faire le point sur certains sujets. Un nouvel outil dont le Maire espérait "qu'il permettrait de resserrer les liens entre tous les habitants de la commune". Un budget a été alloué à ce projet, la Municipalité ne souhaitant plus avoir recours à la publicité. Le 1<sup>er</sup> numéro sortira en décembre 1997.

Les articles seront rédigés par les élus, la mise en page faite par Jean-Marc Masson et Bernard

V i e l s e r a le premier Directeur de publication.

À l'époque, le magazine faisait 4 pages, était imprimé en couleur et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par des élus et des agents municipaux.

### En 2001 "Le Villardaire" devient trimestriel et un chargé de communication est embauché

Après les élections de 2001, Jean-Marc Masson, Adjoint chargé de la Culture et de la Communication, devient le nouveau

Directeur de publication du "Villardaire". La commune souhaite développer ce support de communication, tant au niveau du nombre de pages que du nombre de parutions. À partir de 2001, le magazine sort 4 à 5 fois par an et compte 8 à 12 pages. Les n°7 à 10 sortis en 2001 sont mis en page par Jean-Marc Masson et les articles rédigés par les Commissions et les associations.

Fin 2001, la commune embauche un chargé de communication, Manuel Pichon, qui s'occupe désormais de la rédaction et de la mise en page du magazine dès le n° 11, sorti en février 2002. Petit à petit, il fait évoluer la maquette, créant une titrairie et un rubricage. Pour le n°16 (février 2003), la "Une" devient une vraie page de couverture, et le magazine passe à 16 pages. En tout, il réalisera 16 numéros, de 8 à 28 pages.

En 2005, Corinne Moulin remplace Manuel Pichon au poste de Chargée de Communication. Le "Villardaire" est désormais trimestriel, comporte 24 à 32 pages et reflète les actions municipales et la vie de la commune à travers 9 rubriques : Vie sur le Vif, Vie Municipale, Vie Economique, Vie pratique, Vie Politique, Villars d'Hier, Vie Associative, Vie du Jumelage et Vie culturelle. En lien avec les élus, elle recherche une amélioration constante du magazine et fait évoluer 3 fois la maquette en mars 2011 (n°48), en décembre 2015 (n°67) et en juin 2018 (n°77). Le 100<sup>ème</sup> numéro du "Villardaire" est le 74<sup>ème</sup> magazine qu'elle réalise, en collaboration avec les élus des différentes municipalités. Le "Villardaire" est publié à 4 300 exemplaires et distribué par des agents dans toutes les boîtes aux lettres des 8 016 habitants que compte Villars.

### Souvenirs d'anciens élus

"Les débuts du Villardaire... Une sacrée aventure !"

"Nous avons publié des cahiers photos détachables."

"Jusqu'en 1983, il n'y avait pas d'opposition à Villars... Les mots politiques ne sont apparus qu'à partir du n° 13, en juin 2002, lorsque la loi a imposé une page politique dans toute publication communale."

"Dans le premier numéro, nous avons fait un sondage sur le portage de repas à domicile... en 1997 !"

"Je me souviens d'articles sur Jean Guillon venu inaugurer l'école qui porte son nom et sur des Chinois venus visiter Cera France..."

Retrouvez l'ensemble des couvertures du Villardaire sur la page ci-contre.

Tous les anciens numéros seront bientôt consultables au Musée Somet !





A suivre...



Du 5 au 8 juillet **2024**  
Centre-bourg



## Vogue

Du 5 au 8 juillet place Gambetta

## Repas (sur réservation)

Samedi 6 juillet à 19h Gardiane de Taureau + dessert  
Dimanche 7 juillet à 12h Paëlla

## Animations gratuites

Samedi 6 juillet à partir de 14h

Jardin public mairie (course en sac, piñata, chamboule-tout...)

Dimanche 7 juillet à partir de 14h

Jardin public mairie et place Gambetta (magicien, sculpteur sur ballons, tatouages éphémères, musique)

## Concerts & Spectacles gratuits

Jardin public mairie

Vendredi 5 juillet à 21h Grand orchestre de la Tourbillante

Samedi 6 juillet à 21h FX DeeJay Show